



TF FORMATION

17, place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62 - Fax +33 (0)3 88 24 16 81
E-mail : tf.formation@fournaise.net

**Audrey PALLUCCI, avocate en droit immobilier
et Tania FOURNAISE, expert-comptable
vous proposent :**

LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX

Actualités, points de vigilance et perspectives

La location meublée est visée par de très nombreuses réglementations, qui n'ont cessé d'évoluer au cours des dernières années :

Juridiques d'abord : avant de s'engager dans une démarche de loueur en meublé, le propriétaire de tout local doit au préalable s'assurer que la location projetée respecte l'ensemble des réglementations applicables: d'urbanisme (changement de destination), du code de la construction et de l'habitation (changement d'usage) et est conforme au règlement de copropriété de l'immeuble. Ces démarches accomplies, il doit ensuite choisir le régime locatif le plus adapté (location meublée classique ? nouveau bail mobilité de la loi ELAN ? location meublée saisonnière ? bail de droit commun ? quelles différences ? quelles conséquences ?)

Enfin, il doit veiller à procéder aux formalités éventuelles d'enregistrement ou de déclaration en mairie, en veillant à mentionner ce numéro d'enregistrement ainsi que sa qualité de loueur (particulier ou professionnel) sur ses annonces de location :

**Notre première matinée de formation répondra ainsi à vos questions portant sur :
La location meublée : les aspects juridiques
Quelles démarches engager, quel bail choisir pour pouvoir louer meublé ? (Durée 0,5 jour)**

Fiscales ensuite : chaque loueur doit déclarer annuellement les revenus de son activité. La location meublée est une activité civile, rattachée à la catégorie des activités commerciales au plan fiscal. Elle répond par ailleurs à des règles spécifiques pour sa qualification de professionnelle ou non professionnelle, pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune immobilière du déclarant. Pour corser le tout, ces deux définitions pour l'IR et l'IFI ne sont pas identiques !

Et quid de la TVA ? Quand faut-il l'appliquer et comment s'en exonérer ?

Sociales également : la définition du loueur en meublé professionnel a évolué avec la décision du Conseil Constitutionnel du 8 février 2018 d'annuler leur obligation d'inscription au RCS, et a eu de facto des conséquences sur leurs obligations sociales. Ces obligations sociales nouvelles se sont transformées en vrai casse-tête final sur le choix du régime: RSI, régime général, autoentrepreneur ou prélèvements sociaux ? Enfin, quelles obligations sociales pour les propriétaires bailleurs étrangers ?

Comptables : Quand un loueur doit-il tenir une comptabilité ? Quels en sont les avantages et inconvénients ? Comment passer du micro-BIC à un résultat réel ? CGA ou non ? Comment un couple doit-il gérer ses biens propres ou communs ?

Ces divers points auront tous une incidence sur les modalités d'exercice et le choix pour une structure sociétaire ou non.

Et d'organisation patrimoniale : exercice individuel ou en société ? seul ou avec des associés ?

Quelles conséquences sur les règles comptables, fiscales et sociales applicables ?

Comment gérer la donation de tout ou partie des biens ? ou la succession du loueur ?

Puis, nous passerons en revue le choix des structures d'accueil possibles, les obligations comptables, fiscales et sociales régulières en découlant, sans oublier la cessation d'activité soudaine ou préparée du loueur et la transmission de son patrimoine à ses héritiers.

**Panorama de la location meublée : aspects comptables, fiscaux et sociaux
de la création d'activité à son interruption ou cessation. (Durée 1,5 jours)**



TF FORMATION

17 place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62 - Fax +33 (0)3 88 24 16 81
E-mail : tf.formation@fournaise.net



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

Intervenantes

Audrey PALLUCCI (Module 1)
le 30/03/23 matin ou 07/11/23 matin
Avocat en droit immobilier
Chargée d'enseignement au CNAM – ICH du
GRAND EST (propriété immobilière)
Co-auteur de l'ouvrage « Modèles de baux
commerciaux et autres documents-types » aux
Editions Le Moniteur, collections Méthodes 2018

Tania FOURNAISE (Module 2)
le 30/03 après-midi et 31/03 journée
ou 07/11 après-midi et 08/11 journée
Expert-comptable diplômée
Animatrice de conférences Club Fiscal des Experts
Comptables
Chargée d'enseignement aux Universités de
Bourgogne et Strasbourg

Auteur des cas pratiques et écritures comptables
publiés dans l'ouvrage « Le mémento de la SCI »
de la série « Les Guides » par La Revue Fiduciaire

Public

Niveau perfectionnement / spécialisation
Experts comptables, Commissaires aux comptes,
leurs collaborateurs
Avocats fiscalistes
Notaires
Conseils en gestion de patrimoine
Professionnels de l'immobilier, leurs collaborateurs

Durée

2 journées de 7 hres
9h00-12h30 et 14h00-17h30

Tarif

½ j : 450 € HT + TVA 20% (Module 1)
1,5 j : 1150 € HT + TVA 20 % (Module 2)
Les 2 modules : 1500 € HT + TVA 20 %

**NB : Remise jeunes diplômés depuis moins de 3
ans : moins 20%**

Contact

01 42 52 23 62
03 88 35 48 89
tf.formation@fournaise.net

Lieu et date

Paris, les 30 et 31 mars 2023
Ou Paris, les 7 et 8 novembre 2023

Hôtel AMPERE
102 Avenue de Villiers
75017 PARIS*

* Lieu susceptible de modifications

❖ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

De nombreuses évolutions législatives, doctrinales, jurisprudentielles ont marqué depuis 2016 le régime de la location meublée.

Les locations touristiques sont aujourd'hui dans le collimateur des pouvoirs publics et des tribunaux. Les plateformes doivent collecter la taxe de séjour et communiquer les revenus des bailleurs. Air BnB a été condamné à indemniser un propriétaire pour sous-location illicite et absence de vérification du statut du loueur.

Les communes imposent des demandes d'autorisations contraignantes, des majorations importantes de taxe d'habitation sur les résidences secondaires...

Vos clients sont-ils en règle vis-à-vis de toutes ces obligations ?

Le régime social du loueur a également fait l'objet d'importantes modifications et le Conseil Constitutionnel a considéré début 2018 l'obligation d'inscription au RCS comme illégale, ce que l'administration fiscale a reconnu en faisant évoluer sa doctrine le 20 mars 2019... Pour finir, l'article 155 IV du CGI a été actualisé le 1^{er} janvier 2020 et le code de la SS (art L 611-1-6°) le 14 décembre.

Les 2 modules proposés vous permettront :

- *de connaître parfaitement les démarches préalables à respecter avant de s'investir dans la location meublée et d'attirer l'attention de vos clients loueurs sur les démarches obligatoires et risques encourus en cas de non-respect des règles de plus en plus nombreuses appliquées à cette activité*
- *de faire le bon choix de la structure porteuse de ce type d'investissement*
- *d'acquérir une connaissance approfondie des régimes d'imposition LMP et LMNP (dont notamment la limitation de la déductibilité des amortissements, l'imposition des bénéficiaires et imputation des pertes, le régime de TVA, les droits d'enregistrement et autres impôts rencontrés...)*
- *de vérifier à quel type de cotisations sociales ils sont soumis*
- *enfin de mesurer l'intérêt de ce régime dans le cadre de l'optimisation de leur fiscalité personnelle*



TF FORMATION

17 place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62 - Fax +33 (0)3 88 24 16 81
E-mail : tf.formation@fournaise.net



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

❖ PROGRAMME DE LA FORMATION*

Module 1. **Matin du 30.03.2023 ou matin du 07.11.2023**
Animatrice : Audrey PALLUCCI
Avocat en droit immobilier

I. La location meublée traditionnelle

1. La location meublée résidence principale du locataire

- Champ d'application
- La conclusion du bail : le contenu du contrat

Focus : les nouvelles formes de baux de la loi ELAN : le bail meublé en mobilité

- Les droits et obligations des parties durant le bail
- Le renouvellement et la fin du contrat de location

2. La location meublée résidence secondaire du locataire

- Champ d'application
- Les règles applicables

II. La location meublée saisonnière : le meublé touristique

- Qualification et types de locaux concernés
- L'obligation du bailleur : l'enregistrement des loueurs
- Les relations contractuelles
- L'encadrement renforcé des locations meublées saisonnières prévu par la loi ELAN
- Les dernières évolutions en matière de réglementation

Focus : le cas « Airbnb » et les jurisprudences récentes

III. Les résidences de tourisme classées et résidences para-hôtelières

- Contrat de location meublée et bail commercial

Focus : les pièges à éviter

* NB : Nos programmes sont communiqués à titre indicatif : ils sont susceptibles d'être corrigés en fonction des évolutions législatives ou jurisprudentielles pour coller au plus près de l'actualité.



TF FORMATION

17 place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62 - Fax +33 (0)3 88 24 16 81
E-mail : tf.formation@fournaise.net



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

❖ PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

Module 2. 1,5 jours les 30.03.2023 après-midi et 31.03.2023 journée
ou 1,5 jours les 07.11.2023 après-midi et 08.11.2023 journée
Animatrice : Tania FOURNAISE
Expert-comptable diplômée

- I. Nature juridique, approche fiscale et modalités d'exploitation habituelles
- Caractère civil ou commercial de la location meublée ?
 - Quelle catégorie d'imposition ?
 - Modalités d'exploitation habituelles et autres moins fréquentes
- II. Les étapes de la création d'activité
- Les structures juridiques d'exploitation (EI, EURL, SàRL...)
 - La SàRL de famille : intérêts et limites, points d'attention
 - Les démarches à opérer, les formalités
 - Conséquences de la détention par un couple ?
 - Le choix du régime d'imposition
 - Les conséquences dudit choix sur les obligations comptables
- III. Le démarrage d'activité
- Comment démarrer mon bilan d'ouverture ?
 - La détermination de la valeur du terrain non amortissable
 - Les règles comptables et fiscales applicables à l'immeuble acquis ou inscrit à l'actif
- IV. La gestion courante de l'activité : la location meublée et les impôts directs
- Le loueur exonéré d'impôts
 - Le loueur non professionnel
 - Le loueur professionnel : quelles recettes retenir ? Comment devient-on LMP ? quelles conséquences ?
 - Intérêts de la distinction LMP / LMNP - IR
 - La gestion des déficits
 - La limitation de la déductibilité des amortissements
 - La limitation de la déductibilité de la dépréciation des immeubles
 - Le LMNP et la réduction d'impôt Censi-Bouvard
- V. La location meublée et la TVA
- Quand est-on imposé à la TVA ?
 - Comment s'y soumettre ? comment en être exonéré ?
 - Quels taux applicables ?
- VI. La location meublée et les autres impôts
- La CFE et CVAE
 - La taxe d'habitation
 - La taxe de séjour
 - La taxe sur les logements vacants
 - La CRL
 - L'IFI – La définition LMP/LMNP - IFI
- VII. Le régime social du loueur
- Les nouvelles règles applicables
 - au loueur « classique »
 - au loueur de meublés classés
 - au loueur de chambres d'hôtes
 - aux loueurs non-résidents
 - au loueur de meublés de tourisme
- VIII. La cessation d'activité : vente / donation ou succession
- Les régimes d'imposition des plus-values
 - du LMP
 - du LMNP
 - les donations d'immeubles réalisées par le LM et leurs conséquences
 - le décès du loueur et l'assurance emprunteur
 - Donation et pacte Dutreil
- IX. La location meublée en France par les non-résidents
- X. Cas pratiques
- Comptabilité, liasse fiscale et déclaration des revenus du LM professionnel et non professionnel (avec report art 39 C)
 - Cession d'un bien par un LMP bénéficiant des articles 151 septies B et 151 septies, détermination de la plus-value, liasse fiscale et déclaration 2042



TF FORMATION

17 place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62 - Fax +33 (0)3 88 24 16 81
E-mail : tf.formation@fournaise.net



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

❖ MOYENS MIS EN ŒUVRE

▪ Nos formateurs :

Nos formateurs opérationnels sont des experts, praticiens reconnus exerçant dans leur domaine d'intervention.

▪ Nos moyens d'évaluation et de suivi :

Nos formations sont composées d'une partie théorique, de partages d'expériences, d'une évaluation des acquis par un questionnaire et, le cas échéant, de cas pratiques.

▪ Nos méthodes et moyens pédagogiques :

- Des supports pédagogiques conçus avec le plus grand soin par nos intervenants sont transmis sous format dématérialisé aux participants inscrits, en amont de la formation. Ils permettent aux participants de s'en servir comme outils d'information dans le cadre de leur exercice professionnel.
- Le jour de la formation, nos intervenants disposent d'un support pédagogique format Powerpoint qui est projeté lors de la formation, ainsi que d'un tableau de type « paperboard ».
- Au besoin, nos intervenants ont accès à d'autres outils (Word, Excel, Internet Explorer) qui sont projetés depuis un ordinateur.
- Le cas échéant, des cas pratiques (énoncés et corrigés) sont remis aux participants le jour de la formation.
- Une salle est réservée pour accueillir les stagiaires et celle-ci est adaptée au nombre d'inscrits.
- Nos intervenants utilisent une pédagogie active : illustration de leurs propos par des cas concrets et mise en situation des participants par des cas clients.
- Des temps de questions/réponses sont également ouverts à plusieurs reprises lors de la formation, afin de s'assurer de la bonne compréhension des participants et de leur plein engagement.

▪ Modalités d'inscription :

L'inscription à la formation s'effectue par :

- retour du bulletin d'inscription ci-dessous exclusivement par mail à tf.formation@fournaise.net,
- en ligne, sur le site <https://www.fournaise.net/> rubrique « Formations ».

Par ailleurs, les inscriptions ne sont effectives qu'après réception des frais de participation.

Les inscriptions et leur règlement doivent être réalisés au plus tard 8 jours avant la date de la formation.

▪ Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

TF FORMATION est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations.

Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Ramona SCHMITT par mail à tf.formation@fournaise.net ou par téléphone au 03 88 35 48 89 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité



TF FORMATION

17 place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62 - Fax +33 (0)3 88 24 16 81
E-mail : tf.formation@fournaise.net



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX *Actualités, points de vigilance et perspectives*

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION – MODULE 1 : ½ JOURNEE

Animatrice : Me Audrey PALLUCI

Date de participation (Veuillez cocher la case correspondante SVP) :

Paris, le 30/03/2023 de 9h00-12h30

Ou Paris, le 07/11/2023 de 9h00-12h30

(l'adresse précise vous sera reconfirmée avec la convocation)

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Fonction : Diplôme acquis :

Mail : Téléphone portable :
(Pour transmission du support de formation)

PRECISIONS NECESSAIRES A L'ENVOI DES CONVENTIONS PAR VOIE ELECTRONIQUE ET A LA FACTURATION :

Cabinet/société :

Représenté par (nom et prénom du dirigeant) :

Adresse mail du représentant :
(Pour envoi de la convention par voie électronique)

Téléphone portable du représentant :
(Pour envoi de la convention par voie électronique)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Téléphone :
(pour transmission de facture)

ANALYSE DU BESOIN ET POSITIONNEMENT

1. Qu'attendez-vous prioritairement de la formation ? (Une seule réponse possible)

- Une actualisation de vos connaissances
- Un approfondissement de vos compétences
- Une formation à de nouvelles fonctions ou missions
- Une aide à la préparation d'examens professionnels
- Un développement de votre culture personnelle
- Autre :

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- Le responsable hiérarchique
- Le participant lui-même

3. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation
- J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

4. Comment évaluez-vous votre niveau de connaissance vis-à-vis des objectifs pédagogiques fixés par notre formation ?

Objectifs pédagogiques	Je maîtrise déjà ce point et recherche une simple mise à jour de mes connaissances	Je dispose d'un premier niveau de connaissances sur ce point et cherche à approfondir et développer celles-ci	Je ne dispose pas de connaissances sur ce point	Autres (merci de préciser)
Connaître parfaitement les démarches préalables à respecter avant de s'investir dans la location meublée ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Savoir attirer l'attention de ses clients loueurs sur les démarches obligatoires et risques encourus en cas de non-respect des règles de plus en plus nombreuses appliquées à cette activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

FRAIS DE PARTICIPATION : 450 € HT, soit 540 € TTC (½ journée)

*Ce prix inclut : participation à la formation, pauses et remise du support de formation
Il ne comprend pas le déjeuner, qui peut être pris ensemble dans un restaurant à proximité (paiement sur place).*

Règlement par virement à TF FORMATION SAS

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30087	33002	00077981601	88	EUR
Domiciliation				BIC (Bank Identifier Code)
CIC SCHILTIGHEIM I				CMCIFRPP
Identifiant international de compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)				
FR76	3008	7330	0200	0779 8160 188

*L'inscription n'est effective qu'à réception du virement. Nous vous ferons suivre une convention de formation.
En cas de prise en charge du coût de la formation, le dossier OPCO est géré par le client.*

IMPORTANT :

En cas d'annulation effectuée moins de 7 jours avant la date de la formation ou en cas d'absence le jour même, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

DATE ET SIGNATURE :

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription, exclusivement par mail à tf.formation@fournaise.net, au plus tard 8 jours avant la date de la formation.



TF FORMATION

17 place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62 - Fax +33 (0)3 88 24 16 81
E-mail : tf.formation@fournaise.net



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX *Actualités, points de vigilance et perspectives*

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION – MODULE 2 : 1,5 JOURNEES

Animatrice : Mme Tania FOURNAISE

Date de participation (Veuillez cocher la case correspondante SVP) :

Paris, le 30/03/2023 de 14h00-17h30 et le 31/03/2023 de 9h00-12h30 et 14h00-17h30

Ou Paris, le 07/11/2023 de 14h00-17h30 et le 08/11/2023 de 9h00-12h30 et 14h00-17h30

(l'adresse précise vous sera reconfirmée avec la convocation)

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Fonction : Diplôme acquis :

Mail : Téléphone portable :
(Pour transmission du support de formation)

PRECISIONS NECESSAIRES A L'ENVOI DES CONVENTIONS PAR VOIE ELECTRONIQUE ET A LA FACTURATION :

Cabinet/société :

Représenté par (nom et prénom du dirigeant) :

Adresse mail du représentant :
(Pour envoi de la convention par voie électronique)

Téléphone portable du représentant :
(Pour envoi de la convention par voie électronique)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Téléphone :
(pour transmission de facture)

ANALYSE DU BESOIN ET POSITIONNEMENT

1. *Qu'attendez-vous prioritairement de la formation ? (Une seule réponse possible)*

- Une actualisation de vos connaissances
- Un approfondissement de vos compétences
- Une formation à de nouvelles fonctions ou missions
- Une aide à la préparation d'examens professionnels
- Un développement de votre culture personnelle
- Autre :

2. *Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?*

- Le responsable hiérarchique
- Le participant lui-même

3. *Dans quel contexte est survenu ce besoin ?*

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation
- J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

4. Comment évaluez-vous votre niveau de connaissance vis-à-vis des objectifs pédagogiques fixés par notre formation ?

Objectifs pédagogiques	Je maîtrise déjà ce point et recherche une simple mise à jour de mes connaissances	Je dispose d'un premier niveau de connaissances sur ce point et cherche à approfondir et développer celles-ci	Je ne dispose pas de connaissances sur ce point	Autres (merci de préciser)
Savoir faire le bon choix de la structure porteuse de ce type d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avoir une connaissance approfondie des régimes d'imposition LMP et LMNP (dont notamment la limitation de la déductibilité des amortissements, l'imposition des bénéfices et imputation des pertes, le régime de TVA, les droits d'enregistrement et autres impôts rencontrés...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Savoir vérifier à quel type de cotisations sociales ces loueurs sont soumis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Savoir mesurer l'intérêt de ce régime dans le cadre de l'optimisation de leur fiscalité personnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

FRAIS DE PARTICIPATION : 1150 € HT, soit 1380 € TTC (1,5 journées)

*Ce prix inclut : participation à la formation, pauses et remise du support de formation
Il ne comprend pas le déjeuner, qui peut être pris ensemble dans un restaurant à proximité (paiement sur place).*

Règlement par virement à TF FORMATION SAS

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30087	33002	00077981601	88	EUR
Domiciliation				BIC (Bank Identifier Code)
CIC SCHILTIGHEIM I				CMCIFRPP
Identifiant international de compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)				
FR76	3008	7330	0200	0779 8160 188

*L'inscription n'est effective qu'à réception du virement. Nous vous ferons suivre une convention de formation.
En cas de prise en charge du coût de la formation, le dossier OPCO est géré par le client.*

IMPORTANT :

En cas d'annulation effectuée moins de 7 jours avant la date de la formation ou en cas d'absence le jour même, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.



TF FORMATION

17 place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62 - Fax +33 (0)3 88 24 16 81
E-mail : tf.formation@fournaise.net



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

DATE ET SIGNATURE :

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription, exclusivement par mail à tf.formation@fournaise.net, au plus tard 8 jours avant la date de la formation.



TF FORMATION

17 place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62 - Fax +33 (0)3 88 24 16 81
E-mail : tf.formation@fournaise.net



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION – MODULE 1+2 : 2 JOURNEES

Animatrices : Me Audrey PALLUCI pour le module 1 et Mme Tania FOURNAISE pour le module 2

Date de participation (Veuillez cocher la case correspondante SVP):

Paris, les 30 et 31/03/2023

Ou Paris, les 07 et 08/11/2023

(l'adresse précise vous sera reconfirmée avec la convocation)

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Fonction : Diplôme acquis :

Mail : Téléphone portable :
(Pour transmission du support de formation)

PRECISIONS NECESSAIRES A L'ENVOI DES CONVENTIONS PAR VOIE ELECTRONIQUE ET A LA FACTURATION :

Cabinet/société :

Représenté par (nom et prénom du dirigeant) :

Adresse mail du représentant :
(Pour envoi de la convention par voie électronique)

Téléphone portable du représentant :
(Pour envoi de la convention par voie électronique)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Téléphone :
(pour transmission de facture)

ANALYSE DU BESOIN ET POSITIONNEMENT

1. Qu'attendez-vous prioritairement de la formation ? (Une seule réponse possible)

- Une actualisation de vos connaissances
- Un approfondissement de vos compétences
- Une formation à de nouvelles fonctions ou missions
- Une aide à la préparation d'examens professionnels
- Un développement de votre culture personnelle
- Autre :

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- Le responsable hiérarchique
- Le participant lui-même

3. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation
- J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

4. Comment évaluez-vous votre niveau de connaissance vis-à-vis des objectifs pédagogiques fixés par notre formation ?

Objectifs pédagogiques	Je maîtrise déjà ce point et recherche une simple mise à jour de mes connaissances	Je dispose d'un premier niveau de connaissances sur ce point et cherche à approfondir et développer celles-ci	Je ne dispose pas de connaissances sur ce point	Autres (merci de préciser)
Connaître parfaitement les démarches préalables à respecter avant de s'investir dans la location meublée ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Savoir attirer l'attention de ses clients loueurs sur les démarches obligatoires et risques encourus en cas de non-respect des règles de plus en plus nombreuses appliquées à cette activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Savoir faire le bon choix de la structure porteuse de ce type d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avoir une connaissance approfondie des régimes d'imposition LMP et LMNP (dont notamment la limitation de la déductibilité des amortissements, l'imposition des bénéfices et imputation des pertes, le régime de TVA, les droits d'enregistrement et autres impôts rencontrés...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Savoir vérifier à quel type de cotisations sociales ces loueurs sont soumis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Savoir mesurer l'intérêt de ce régime dans le cadre de l'optimisation de leur fiscalité personnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

FRAIS DE PARTICIPATION : 1 500 € HT, soit 1 800 € TTC

*Ce prix inclut : participation à la formation, pauses et remise du support de formation
Il ne comprend pas le déjeuner, qui peut être pris ensemble dans un restaurant à proximité (paiement sur place).*

Règlement par virement à TF FORMATION SAS

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30087	33002	00077981601	88	EUR
Domiciliation				BIC (Bank Identifier Code)
CIC SCHILTIGHEIM I				CMCIFRPP
Identifiant international de compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)				
FR76	3008	7330	0200	0779 8160 188

*L'inscription n'est effective qu'à réception du virement. Nous vous ferons suivre une convention de formation.
En cas de prise en charge du coût de la formation, le dossier OPCO est géré par le client.*



TF FORMATION

17 place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62 - Fax +33 (0)3 88 24 16 81
E-mail : tf.formation@fournaise.net



**LA LOCATION MEUBLEE
DANS TOUS SES ETATS :
DE LA CREATION D'ACTIVITE
A SON INTERRUPTION OU CESSATION**
ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

IMPORTANT :

En cas d'annulation effectuée moins de 7 jours avant la date de la formation ou en cas d'absence le jour même, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

DATE ET SIGNATURE :

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription, exclusivement par mail à tf.formation@fournaise.net, au plus tard 8 jours avant la date de la formation.